

Envoyé : jeudi 13 septembre 2018 13:44

À : Enquete Publique Mairie de Penestin

Cc : GAREL Régine; GAUTRON Isabelle; GEFFRAY Christian; GEFFRAY Yvette; LAROCHE Alain M-Paule; MAHE Christophe; VAILLANT Jean-Yves

Objet : Enquête publique-parc d'activités conchyliques de Loscolo

A l'attention de Madame SOUCHET - Commissaire Enquêtrice

Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier de la part de l'A.S.L du Maresclé relatif au projet du parc d'activités conchyliques de Loscolo.

Je vous remercie de me retourner un message m'accusant la bonne réception de celui-ci.

Très sincèrement,

Catherine RAGON

Secrétaire A.S.L. Maresclé

Très sincèrement,

Catherine RAGON

Secrétaire A.S.L. Maresclé



Siège social

Zone du Maresclé
Chemin des champs rouges
56760 PENESTIN

Présidente

Mme Isabelle GAUTRON
Le Bas Plessis
233, rue du port
44390 PETIT-MARS
Tél : 02 40 72 75 44
Port : 06 66 22 75 71

Pénestin, le 10 septembre 2018

A l'attention de Mme Annie-Claude SOUCHET – LE CROM Commissaire enquêtrice

Madame,

Nous représentons l'ensemble des propriétaires du Clos du Brinel et du Clos du Bolllehuet, situés au Maresclé Pénestin, à proximité du projet du parc d'activités conchylicoles, voir plan en dessous.



A ce titre, nous souhaitons vous faire part de nos remarques et interrogations quant à ce parc.

Accès et circulation :

Nous demandons la communication d'une carte détaillée du plan de circulation du site.

Nous souhaitons avoir la certitude que le chemin du loup et le chemin des champs rouges restent en l'état. Nous demandons donc que ces deux chemins soient interdits aux engins conchylicoles ainsi qu'aux véhicules de marchandises.

Pompage et rejet :

- Qualité de l'eau : Il nous semble indispensable d'afficher publiquement un point d'informations sur les résultats d'analyses périodiques de la qualité de l'eau à la suite des rejets.
- Canalisation : Pouvez-vous nous préciser comment est prévu l'enfouissement des canalisations de la zone de pompage à la zone conchylicole.
- Quelle sera la partie émergente en fonction des marées sur le lieu de pompage et de rejets ?

Nuisances sonores :

Nous demandons à avoir une expertise sur le bruit des tracteurs, autres véhicules et machines de nettoyage des moules dans l'environnement proche telle que nos habitations ?

Horaires ? Nuisances nocturnes ? Luminosité ? Odeurs ? Sur ces quatre points, nous vous demandons également plus de chiffres réels.

Murs végétaux anti bruits :

Nous demandons la confirmation que le mur végétal anti bruits aura, dès le début de la mise en route, toute son efficacité par rapport au nombre de décibels prévues, produits par l'activité ?

Suggestion pour des merlons avec haies bocagères : nous préconisons l'utilisation du surplus de la terre pour isoler phonétiquement cette zone.

Sécurité :

Est-ce qu'il y aura une clôture délimitant la zone, et quel sera le système de surveillance (alarme) ?

Divers :

Est-ce que cette zone sera consacrée uniquement à l'activité conchylicole ou étendue à une activité de transformation de produits ?

A la suite de toutes ces questions, nous demandons expressément qu'une **réunion publique** soit organisée au plus tôt, avec l'ensemble des acteurs, permettant la discussion et l'échange.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien portée à ce courrier, et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Bureau de l'A.S.L. du Maresclé.



La Présidente

Madame Isabelle GAUTRON

isabelle.gautron@worldonline.fr

Secrétaire : Catherine RAGON

Jocathy.ragon@orange.fr